



RÈGLEMENTS

Grand Bazar du Vieux-Limoilou 2023

N'étant pas responsable des conditions climatiques, le grand bazar ne pourra effectuer un remboursement des frais d'inscriptions pour ceux qui ont réservé, l'activité à lieu beau temps, mauvais temps.

Les espaces sur la 3e Avenue, sont réservés uniquement aux artisans, si vous réservez un emplacement et que vous n'êtes pas artisans, vous pourrez être interdits d'installation et aucun remboursement ne sera possible.

Le grand bazar débute à 10 h les 3 et 4 juin,

Le grand bazar se termine à 16 h, toutes les tables doivent être démontées aux maximums pour 16 h 30, aucune table ou aucun matériel ne peut demeurer sur place. À moins d'avis contraire

Votre emplacement comprend un espace de 10 x 10 incluant une table de 5 pieds. Il sera possible d'installer un **chapiteau, marquise** sur votre emplacement. Il est INTERDIT d'installer de la publicité grand format à l'intérieur comme à l'extérieur de votre emplacement, exemple (Drapeau ou autres), sous peine de demande de retrait de la part des organisateurs. Ces éléments ont été statués pour ne pas obstruer les commerçants et/ou résidents du quartier.



ACCÈS AU SITE ET INSTALLATION

Par civisme, nous vous demandons d'apporter des sacs de poubelle et de nettoyer votre espace avant de quitter, bacs de récupération ainsi que poubelles seront disponibles sur le site ;

Il est interdit d'installer du matériel sur les trottoirs

Il est interdit de prendre des espaces ou des tables supplémentaires attribuées aux autres exposants.

STATIONNEMENT

Vous devez stationner vos voitures sur les rues avoisinantes, aucun stationnement n'est toléré sur la 3^e Avenue, il y a des espaces gratuits de disponibles derrière la 3^e Avenue entre la 10^e et 11^e rue côté ouest et sur la 4^e rue derrière le garage Esso. Aucune voiture ne sera acceptée sur la rue après 10 h.

NOURRITURE

Il est interdit de vendre ou de faire déguster de la nourriture sur le site excepté pour les commerces membres de la SDC 3^e Avenue ou à moins d'avis contraires de l'organisation.

POLITIQUE DE LOCATION

L'organisation du grand bazar se réserve le droit de refuser toute demande de location d'un espace pour les activités :

- a. qui est contraire aux fins du grand bazar ;
- b. contreviennent aux lois et règlements ;
- c. pour lesquelles les espaces sont indisponibles ou non adéquats quant à l'aménagement
ou à la capacité d'accueil ;
- d. qui présente des risques potentiels pour la santé et/ou la sécurité ;
- e. qui dérange le bon ordre public.
- f. qui fait la promotion de produits ou d'idées associées à des activités illégales ou de mouvements polémiques.



Pour ARTISAN : Est considérée une personne qui conçoit, fabrique ou fait la vente d'objets faits à la main.

Ne sont pas considérés comme artisan les revendeurs de produits industriels.

RAPPEL

Toute personne ou organisation ne respectant pas notre politique de location pourra être expulsée du site sans préavis.

Nous vous demandons d'être patient et courtois envers nos bénévoles qui assureront votre accès au site.

Des toilettes mobiles seront disponibles sur la 3^e Avenue.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET BON BAZAR À TOUS !

Pour informations

Limoilou en vrac

1051, 3^e Avenue, QC, G1L 2X3

418 614-8722

www.limoilouenvrac.com

info@limoilouenvrac.com